

# OBJECTIF 2

l'évaluation  
et le suivi

# 5-2-1 La gouvernance du schéma départemental de l'autonomie

## Éléments de diagnostic

### LES CONSTATS

- Un manque de statistiques et d'analyse prospective
- Une absence d'indicateurs de suivi : qualitatifs, quantitatifs, financier, de performance, de réalisation
- Une impossibilité à mesurer l'impact sociétal des politiques publiques sociales
- Une absence d'évaluation annuelle du schéma

### LES ENJEUX

- Construire et nourrir une démarche de suivi et d'évaluation prospective du schéma en mettant en place des outils de suivi et d'évaluation pour les actions

## Description de l'action

# 1

### Mettre en place un Comité de pilotage

#### QUOI

- Mettre en place un comité de pilotage du suivi du schéma

#### COMMENT

- A réunir une fois par an :
  - présentation du bilan annuel d'activité du schéma et le cas échéant
  - actualisation des indicateurs
  - faire évoluer les actions
  - travailler sur de nouvelles perspectives
- Désignation des membres

# 2

### Réunir le Comité technique

#### QUOI

- Mettre en place un comité technique

#### COMMENT

- A réunir une fois par semestre afin d'actualiser et/ou faire évoluer les actions du schéma en fonction du contexte réglementaire, budgétaire et partenarial et des propositions des usagers
- Sa composition pourra évoluer en fonction des thématiques abordées lors des réunions

### PILOTAGE DE L'ACTION

#### COORDINATEURS

- Maison Départementale de l'Autonomie
- Agence régionale de santé Centre-Val-de-Loire
- Direction Ressources et Innovations des Solidarités

#### CONTRIBUTEURS

- Groupement de Coopération sociale et médico-sociale
- Partenaires institutionnels, les membres du COPIL et du COTECH

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X



### Indicateurs du suivi / outils de mesure

- Nombre de réunions et de participants (présentisme, bilan des actions engagées et leur retombées sur le territoire, etc.)

# 5-2-2 Suivre et évaluer

## Éléments de diagnostic

### LES CONSTATS

- Une difficulté à suivre de façon quantitative et qualitative le précédent schéma de l'autonomie : multiplicité d'indicateurs parfois non renseignés, indicateurs qualitatifs insuffisants
- En conséquence, une difficulté à auditer et évaluer la réalisation et les impacts sociétaux des actions du précédent schéma

### LES ENJEUX

- La nécessité d'inscrire le nouveau schéma dans une triple logique :
- Le suivi de l'activité et de la réalisation des actions à travers des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pertinents, simples à renseigner et permettant à la fois un véritable suivi du schéma et une évaluation à posteriori
- Le suivi des impacts budgétaires des actions mises en œuvre dans le cadre du nouveau schéma, dans une optique prospective
- L'inscription du schéma dans la démarche de mise en place d'une évaluation systématique des politiques sociales

## Description de l'action

# 1

### Suivre la réalisation des objectifs du schéma autonomie

#### QUOI

- Assurer un suivi de la mise en œuvre et de la complétude des actions du schéma autonomie
- Vérifier la réalisation et l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs des actions
- Mettre en cohérence des actions et des ressources des services départementaux (ex gestion des ressources humaines)

#### COMMENT

- Construire un tableau de bord réunissant les indicateurs définis pour chaque action
- Actualiser et présenter ce tableau de bord à chaque Cotech,
- Présenter une synthèse en Copil
- Utiliser et valoriser ces outils lors du bilan du schéma

# 2

### Établir les impacts financiers du schéma

#### QUOI

- Évaluer dès l'établissement du schéma les impacts budgétaires des actions envisagées, à la fois en termes de dépenses nouvelles et en termes de moindres dépenses par rapport à un scénario « *fil de l'eau* » (ex économies quantifiées dans le cadre du contrat « *Loir et Cher 2021* »)
- Suivre et mettre à jour cette prospective

#### COMMENT

- Intégrer pour chaque fiche action un tableau de prospective financière valorisant les dépenses et recettes nouvelles et les moindres dépenses envisagées pour les actions identifiées
- Intégrer ces éléments dans la prospective générale de la direction générale adjointe des Solidarités
- Actualiser et valoriser cet outil à chaque compte administratif (CA) (comparaison avec le budget réalisé)
- Utiliser et valoriser cette prospective lors des Copil et Cotech

## 3

**Intégrer le schéma et ses actions dans la démarche globale et stratégique de mise en œuvre de démarches évaluatives des dispositifs de solidarités****QUOI**

- Dans le cadre de l'objectif de mise en œuvre d'une démarche systématique d'évaluation des politiques sociales, inscrire les actions du schéma et leur suivi dans un projet de définition et de suivi des impacts sociétaux des dispositifs mis en œuvre par le département

**COMMENT**

- A définir et mettre en œuvre courant 2021

**Public(s) visé(s)**

- Partenaires extérieurs : CARSAT, Éducation nationale, Caisse d'allocations familiales
- Acteurs du schéma : partenaires, conseil départemental, usagers, directeurs des établissements sociaux et médico-sociaux, services d'aide à domicile

**Bénéfices attendus**

- Assurer les conditions de la mise en œuvre du schéma dans les échéances indiquées et dans les objectifs de qualité
- Avoir de la souplesse financière dans la prospective afin que les actions du schéma puissent se réaliser
- Avoir une cohérence globale afin que les actions du schéma correspondent aux besoins des usagers et à l'impact sociétal attendu

**Points de vigilance**

- Quels seront les moyens techniques et humains mis à disposition pour cette fiche ? (calendrier à mettre en place, ressources humaines)
- La prospective financière devra se faire en lien avec les pilotes des axes et la mission Budget et Prospective de la Direction Ressources et innovations des solidarités
- Le schéma de l'Autonomie devra être évalué dans une démarche globale d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre dans le département

**PILOTAGE DE L'ACTION****COORDINATEURS**

- Direction Ressources et Innovations des Solidarités

**CONTRIBUTEURS**

- DA-MDPH
- Direction Ressources et innovations des solidarités et pilotes des axes (prospective)

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL**

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

**Indicateurs du suivi / outils de mesure**

- Nombre d'études d'impact à réaliser
- Présentation 1 fois/an de l'ensemble des indicateurs au COPIL